

TITRE PROFESSIONNEL – ASSISTANT MATERNEL / GARDE ENFANT

Mis à jour le 7 février 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Maîtrise des compétences de base
Mobilité exigée
Projet validé dans l'accompagnement de l'enfant

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Tout public (demandeur(se)s d'emploi, salarié(e)s, apprenti(e)s, stagiaires en contrat de professionnalisation)

Rythme

Temps plein

Durée en centre

421 heures

Durée en entreprise

105 heures

Validation

Obtention du Titre AM/GE (Diplôme de niveau 3)

Validation partielle des blocs de compétences possible

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Chaque bloc de compétences se terminent par une ou deux évaluations (questionnaire, études

Objectifs professionnels

Objectifs de la formation :

Le garde d'enfant prend en charge les enfants scolarisés ou non, au domicile de l'employeur, depuis leur naissance jusqu'à leur majorité. Il les accompagne de façon active dans toutes les étapes de la vie quotidienne. La formation permet d'acquérir les compétences nécessaires au métier de garde d'enfant.

Objectifs pédagogiques :

Instaurer une relation de confiance avec les familles,
Favoriser les conditions des temps d'accueil et de séparation avec la famille,
Prendre en charge le quotidien de l'enfant et l'accompagner dans ses apprentissages,
Communiquer de façon efficiente avec l'enfant, entretenir le cadre de vie et le linge de l'enfant,
Assurer la sécurité de l'enfant en toutes circonstances.

Contenu

Bloc de compétence 1 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs.

- M1 Développer et pérenniser son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- M2 Créer et entretenir de bonnes relations professionnelles : communiquer et s'organiser
- M3 Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

Bloc de compétence 2 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

- M4 Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
- M5 Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Bloc de compétence 3 : Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables

- M6 Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- M7 Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Bloc de compétence 4 : Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant

- M8 Construire son projet d'accueil
- M9 soutenir la parentalité au quotidien
- M10 S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Bloc de compétence 5 : Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

- M10 Accompagnement dans les actes du quotidien & autonomie
- M11 Bien porter pour mieux accompagner, manipulations, déplacements
- M12 Etat de santé de l'enfant : bonnes pratiques

Bloc de compétence 6 : Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

- M13 Comprendre pour mieux accompagner: les nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant
- M14 Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes
- M15 Adapter sa communication avec l'enfant

Bloc de compétence 7 : Repas de l'enfant

TITRE PROFESSIONNEL – ASSISTANT MATERNEL / GARDE ENFANT

de cas et /ou mise en situation).
L'obtention du Titre d'assistant
Assistant Maternel se fait par
cumul de bloc de compétences. A
l'issue de l'obtention la totalité
des blocs de compétences un oral
sanctionne l'obtention du titre par
l'organisme certificateur IPERIA)
Bloc 01 : Epreuve ponctuelle «
Etude de situation professionnelle
numérique » 1h groupe
Bloc 02 : Epreuve ponctuelle «
Etude de situation professionnelle
numérique » 1h groupe
Bloc 03 : Epreuve ponctuelle «
Mise en situation professionnelle
» 1 h/Stage
Bloc 04 : Epreuve ponctuelle «
Etude de situation professionnelle
écrite » 1h groupe
Bloc 05 : Epreuve ponctuelle «
Mise en situation professionnelle
» 1 h/Stage
Bloc 6 : Epreuve ponctuelle «
Etude de situation professionnelle
numérique » 1h groupe
Bloc 7 : Epreuve ponctuelle « Mise
en situation professionnelle » 1
h/Stage
SST Epreuve ponctuelle présence
obligatoire sur les 14h du module

L'obtention du titre est soumis à
l'obtention de l'intégralité des
blocs de compétences. Il est validé
par un jury de certification à la suite
d'un entretien d'une heure.

En cas d'échec à un bloc de
compétence, le GRETA-CFA
proposera une séance de
rattrapage.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

12 participants maximum

Entrée et sortie permanente

- M16 Alimentation et prise de repas
- M17 Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

Modalités pédagogiques

Groupe dédié. Alternance de périodes de formation en centre et de périodes en entreprise selon calendrier défini.

Profil des intervenants

Enseignant(e)s certifié(e)s l'Éducation Nationale
Formateur(trice)s professionnel(le)s
Professionnel(le)s du secteur

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, découverte de contenus, mise en situation, études de cas, simulations, jeux de rôle.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – salles de cours équipées – ordinateurs – espace numérique de travail.

Durée

Volume global : 526 heures
Heures d'enseignement : 421 heures dont 8 h
d'évaluation
Heures en entreprise : 105 heures
Volume horaire par semaine : 35 heures

Délais et modalités d'accès

Voir calendrier

Délai : au plus tard le 1er jour d'entrée

Financements possibles

TARIF

Parcours complet : 6315€ / personne

Parcours Individualisé par blocs de compétences & Parcours individualisé avec ajout de module d'accompagnement (proposition tarifaire sur demande)

MODALITES DE FINANCEMENT

Financement possible : CPF de transition professionnelle / Compte personnel de Formation

Financement dans le cadre des dispositifs régionaux ou d'état

TITRE PROFESSIONNEL – ASSISTANT MATERNEL / GARDE ENFANT

Non

Codes réglementaires

- Code RNCP : 37795
Certificateur : IPERIA -
Date d'enregistrement
(19/07/2023)

Poursuite de parcours

EQUIVALENCES et PASSERELLES :
Tronc commun du titre Assitant de vie dépendance
Tronc commun du titre employé familial

SUITE DE PARCOURS :
CAP AEPE- Formation départementale pour l'Agrément Assistante Maternelle

DÉBOUCHÉS :
L'Assistant maternel exerce son métier dans son domicile privé seul et/ou en présence de sa famille ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).

Le Garde d'enfants exerce au domicile des parents du ou des enfants en charge. Le garde d'enfant peut également travailler alternativement dans deux domiciles différents en cas de garde partagée.

Référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référent(e)s handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

CONTACT RÉFÉRENTS HANDICAP ET MOBILITÉ

Référent(e) handicap :
referent.handicap@gretasudchampagne.com
Référent(e) mobilité :
referent.mobilite@gretasudchampagne.com

Réseau

- GRETA CFA Sud Champagne
- 12, avenue des Lombards
10000 Troyes
- contact@gretasudchampagne.com
- 03 25 71 23 80
- www.gretasudchampagne.com
- SIRET : 191 000 256 000 39
- Numéro d'activité : 21 10 P000 310 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)